

## « **Le passeport turc** », ou comment des diplomates turcs ont sauvé des Juifs

vendredi 23 décembre 2011, par [Fulya OZERKAN](#)

Pendant la Seconde guerre mondiale, des diplomates turcs ont sauvé des centaines de Juifs en leur donnant des passeports avec lesquels ils se sont réfugiés en Turquie. Cet épisode peu connu est retracé dans le film « Le passeport turc », qui vient d'être projeté notamment à Istanbul.

« Un secret vieux de 66 ans finalement révélé », annoncent les promoteurs de ce documentaire qui sera en compétition lors du Festival européen du film indépendant (ECU), à Paris en mars, et qui retrace l'action de ces 19 diplomates turcs et les témoignages de certains des survivants de l'Holocauste.

« On ne sait pas grand chose sur ce que les Turcs ont fait pendant cette période de l'histoire. Nous voulions le montrer, pour la première fois, et rendre hommage à ces diplomates », explique à l'AFP un des producteurs, Gunes Celikcan.

Le documentaire raconte comment des diplomates turcs en poste dans différents pays d'Europe ont sauvé des Juifs, dont certains n'étaient pas d'origine turque, en leur donnant des passeports pour qu'ils puissent prendre le train pour Istanbul. Au total douze trains, durant plusieurs années.

Pendant la Deuxième guerre mondiale, la Turquie était restée neutre.

Parmi les diplomates, Behic Erkin, ambassadeur à Paris de 1940 à 1943, Saffet Arikan, ambassadeur à Vichy (1942-44), et Kudret Erbey, consul général à Hambourg (1940-45).

### « **N'oubliez jamais** »

« Ces diplomates ont fait ce qu'ils ont pu pour sauver des Juifs de la barbarie dont ils étaient victimes pendant la guerre », estime Naim Guleryuz, de la Quincentennial Foundation, dont le but est d'informer sur l'histoire et la culture des Juifs de Turquie.

« Ces faits sont connus des historiens, mais nous voulions les porter à la connaissance du public avec ce documentaire », ajoute M. Guleryuz, lui-même historien et consultant pour ce projet.

Environ 2.000 Juifs ont ainsi été sauvés, selon M. Celikcan, mais le chiffre exact n'est pas connu, certaines sources faisant état de centaines de personnes.

« Les récits des survivants sont tous émouvants. L'un d'eux a fait venir ses deux filles sur son lit de mort, après la guerre, pour leur dire : N'oubliez jamais que ce sont les Turcs qui nous ont sauvés. Puis il a rendu l'âme en faisant un salut militaire », explique le producteur.

Selon lui, de nombreuses familles qui ont eu la vie sauve en se réfugiant à Istanbul sont rentrées en France après la guerre.

Le site internet du film rapporte le témoignage d'Arlette Bules, qui raconte l'expérience vécue par son père.

« Mon père a été arrêté par les Allemands et envoyé au camp de Drancy. Ma mère a immédiatement été à l'ambassade de Turquie et a demandé de l'aide pour mon père. Grâce aux lettres écrites par l'ambassadeur, mon père a été sauvé du camp. »

Le documentaire est basé sur des recherches effectuées en France, aux Etats-Unis, en Turquie, en Israël et en Allemagne, selon le producteur.

Il s'agit d'une initiative privée, a indiqué à l'AFP le ministère turc des affaires étrangères, même si les réalisateurs ont eu accès aux archives officielles.

Selon Gunes Celikkan, la communauté juive de Turquie a également apporté son aide.

Le film, qui est réalisé par Burak Arliel, a été diffusé en marge du festival de Cannes, en mai. Il a été projeté en Allemagne, dans plusieurs villes turques, et il a le soutien du « Projet Aladin », une association qui s'efforce de faciliter le dialogue entre juifs et musulmans.

« Le passeport turc » poursuit une carrière discrète, en pleine crise entre la Turquie et Israël, qui refuse de s'excuser pour un raid meurtrier, en 2010, au cours duquel neuf ressortissants turcs avaient été tués dans un bateau se rendant à Gaza. Ankara a renvoyé l'ambassadeur d'Israël et gelé tous les accords de défense entre les deux pays.

Mais, fait remarquer le producteur, « ce film est un travail qui dure depuis six ans. Il n'a donc rien à voir avec les changements politiques entre les deux pays ».

Par Fulya OZERKAN

---

## Sources

Source : Les Échos du 19 décembre 2011